

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



03 CC Vallée d'Ossau

Affaires générales
Finances
Ressources humaines

07 économie

SRDEII
ZAE
Pôle d'activités Laprade
Animation économique
Réseau partenarial
Politiques contractuelles

14 urbanisme

Inscription des actes
PREH

16 social

ALSH
RAM
Ossau'Lib
Portage de repas
Crèche
Santé

22 environnement

Collecte des déchets
Plateforme de stockage
Rivières
SPANC

28 tourisme

Lac de Castet
Activités pleine nature
Signalisation
PLR
Voie verte

33 communication

34 culture

Été Ossalois
Le Préau
Réseau de Lecture
Entracte
Patrimoine industriel
Pays d'art et d'histoire
Publics spécifiques
Enseignement musical

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. La loi ne précise toutefois pas ce qu'il doit comporter. Ce rapport est ensuite présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. Lors de cette présentation, le président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre soit à sa demande soit à la demande du conseil municipal.

Ces éléments de communication sont également complétés par les dispositions relatives au rapport semestriel des délégués qui précisent que les délégués communautaires rendent compte au moins 2 fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI. Ce second rapport après une 1ère édition en 2019 vise ainsi à se conformer aux dispositions légales en matière de démocratisation et de transparence dans les relations EPCI-Communes, récemment renforcées par la loi engagement et proximité promulguée le 27 décembre 2019.

Jean-Paul CASAUBON

Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Objectifs :

- Assister & conseiller les élus
- Veiller aux respects des procédures juridiques pour les actes de la collectivité
- Contrôler les finances de la collectivité
- Veiller à la gestion technique du personnel
- Participer à la mission générale de service public

Les publics concernés :

- Les élus
- Les agents de la CCVO
- Les habitants de la vallée
- Les propriétaires
- Les visiteurs, les touristes

Au sein du service sont exercées diverses missions ayant en grande partie vocation à apporter conseil et assistance aux différents services de la CCVO. Ce service porte les affaires générales (dont les assemblées), les ressources humaines et les finances.

CHIFFRES CLÉS

ASSEMBLÉES :

6 conseils communautaires

212 délibérations

1367 documents enregistrés au courrier

RESSOURCES HUMAINES :

61 agents sur emplois permanents (effectif au 31/12/2019)

159 arrêtés et 142 contrats conclus soit 301 (239 en 2018)

1089 bulletins de salaires (1063 en 2018)

FINANCES :

	Nbre de mandats émis	Nbre de titre émis
Budget principal - CCVO	3440	717
Budget autonome - SPANC	19	148
Budget autonome - ABATTOIR	6	7
Budget autonome - ATELIER RELAIS	8	1
Budget autonome - CENTRE ALLOTEMENT	8	7
Budget autonome - THYSSENKRUPP	90	57
Budget autonome - ZAE FOURS A CHAUX	12	3
Budget annexe - MSP	1	
	3584	946
par rapport 2018	+11.48%	+42.26%

Objectifs :

- Réaliser des projets structurants sur le territoire afin d'améliorer l'attractivité de la vallée d'Ossau
- Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services performants et de qualité
- Ne pas augmenter les taux au niveau de la fiscalité

Les publics concernés :

- Les habitants de la vallée
- Les propriétaires
- Les agents de la CCVO
- Les visiteurs, les touristes

Le budget de la Communauté de Communes est composé de plusieurs budgets :

- le budget principal qui comprend les dépenses liées aux services proposés aux habitants (collecte des OM, entretien des rivières, portage repas, multi-accueils, centres de loisirs, RAM, transport à la demande,

entretiens des ZAE, instruction des actes d'urbanisme, gestion du lac de Castet, financement de l'OT de la vallée d'Ossau, ...) et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, affaires générales...)

- les sept budgets autonomes ou annexes qui enregistrent les autres dépenses liées aux services à la population qui, par leur nature, ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (SPANC, ATELIER RELAIS, ABATTOIR, CENTRE ALLOTEMENT, THYSSENKRUPP, ZAE DES FOURS A CHAUX, MSP).

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal				
CCVO	8 048 411,94 €	9 350 983,75 €	2 739 717,40 €	1 604 841,56 €
Budgets autonomes				
SPANC	21 638,16 €	22 977,34 €	- €	3 628,44 €
ATELIER RELAIS	66 923,04 €	81 555,58 €	45 730,23 €	52 933,00 €
ABATTOIR	22 281,95 €	62 332,57 €	73 178,93 €	81 575,78 €
CENTRE ALLOTEMENT	27 211,18 €	23 324,25 €	21 703,00 €	26 103,95 €
THYSSENKRUPP	24 970,72 €	45 109,32 €	983 545,08 €	1 158 935,49 €
ZAE FOURS A CHAUX	21 950,00 €	21 950,00 €	21 950,00 €	263 000,00 €
MSP	- €	- €	1 320,00 €	- €
Tous budgets confondus	8 233 386,99 €	9 608 232,81 €	3 887 144,64 €	3 191 018,22 €

Fiscalité

6 795 711, 75 €

* TAXE d'HABITATION	Taux : 4,29 %	668 147 €
* TAXE sur le FONCIER BATI	Taux : 3,30 %	546 449 €
* TAXE sur le FONCIER NON BATI	Taux : 7,33 %	36 510 €
* CFE/CVAE/TASCOM/IFER		3 518 864 €
* FNGIR		45 207 €
Rôles supplémentaires (régul sur années antérieures)		158 351 €
* TEOM		1 568 617 €
Taux inchangés sur les 5 zones :	14,20 % (Eaux-Bonnes)	
	13,25 % (Laruns)	
	12,36 % (Arudy)	
	12,09 % (les 15 autres communes)	
	10,57 % (Les Etchartes)	
* TAXE GEMAPI		201 947 €
* TAXE DE SEJOUR		51 618,75 €

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : 505 213 € (+4.75 % par rapport à 2018) avec 2 parts :

- Dotation d'intercommunalité calculée à partir de 3 critères (population, potentiel fiscal par habitant et coefficient d'intégration fiscal) : **76 467 €**
- Dotation de compensation qui comprend principalement la dotation au titre de la suppression des salaires au niveau de la CFE des entreprises : **473 746 €**

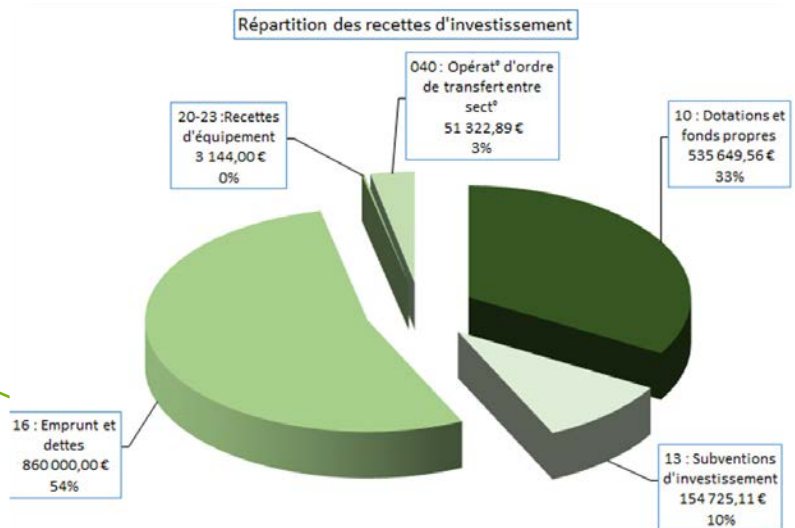
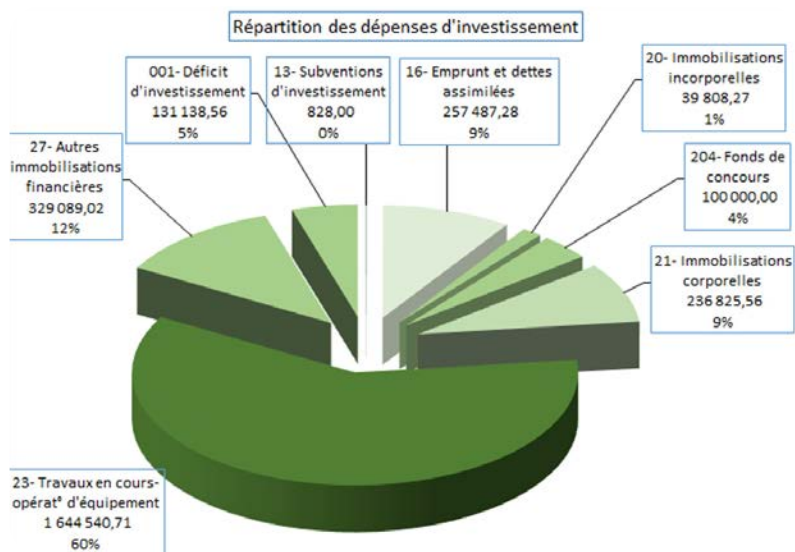
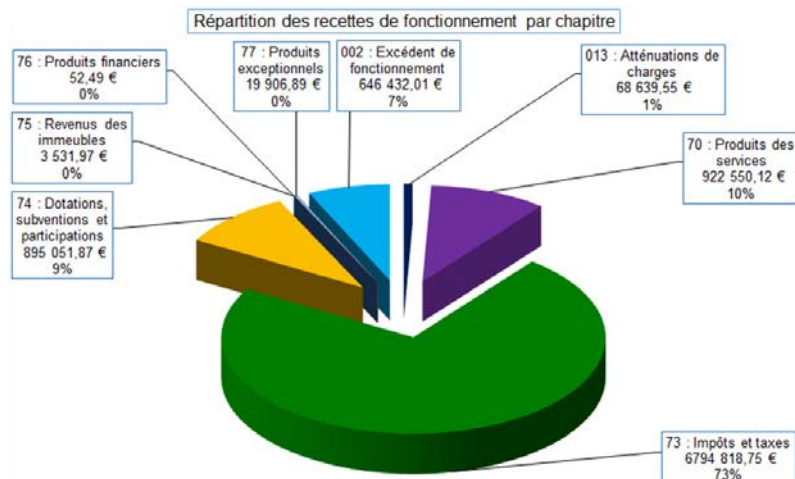
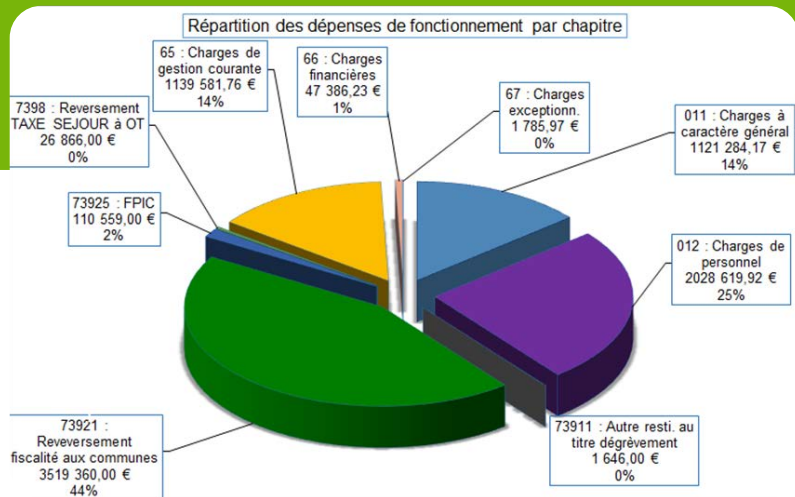
ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2019

- Encours total : **2 729 580.97 € soit 271.68 € par hab.** (moyenne nationale de la strate : 907 €)

SOUTIEN AUX COMMUNES : 3 519 360 € (43.72 % des dépenses de fonctionnement)

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres se décline en :

- attribution de compensation qui correspond à un versement obligatoire d'une intercommunalité à fiscalité propre à ses communes membres. Son montant est calculé de façon à garantir à chaque commune, le même niveau de richesse que l'année précédant l'intégration dans l'intercommunalité (déduction faite des charges transférées) : **3 045 614 €.**
- attribution de compensation au titre de la suppression de la part salaire suite à la réforme de la Taxe professionnelle des entreprises : **473 746 €.**
- fonds de concours pour des projets qui concernent des dépenses d'investissement ou de fonctionnement liées à un équipement et qui relèvent d'un des domaines suivants : bâtiments communaux (écoles, salle des fêtes, salles communales...), équipements culturels et sportifs, patrimoine communal, logements communaux locatifs, aménagements des espaces publics et travaux de voirie communale et réseaux : **100 000 €.**



CHIFFRES CLÉS

Dépenses de personnel :
2 028 619.92 € soit
25 % des dépenses de
fonctionnement)

Effectif (31/12/2018) : 61

Accident du travail: 1

Accident de trajet : 0

Catégorie A : 10

Catégorie B : 6

Catégorie C : 45

Filière administrative : 14

Filière technique : 21

Filière médico-social : 7

Filière social : 16

Filière animation : 2

Filière culturelle : 1

Objectifs :

- **Maîtrise de la masse salariale**
- **Recrutement de personnes en situation de handicap.**

Gestion de l'ensemble des effectifs (avancement de carrières, traitement de la paie, plan de formation, recrutement, santé, respect des exigences légales en matière de qualification & de normes d'hygiène et de sécurité, etc....) de la collectivité.

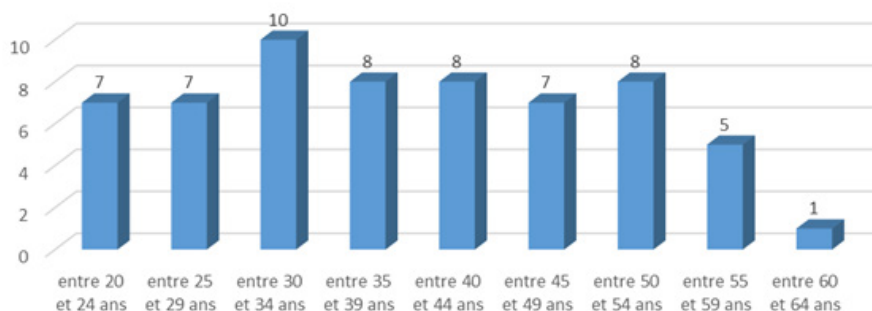
Les publics concernés :

- **Les agents de la CCVO**

Répartition des charges par service

Service général	378 805.70 €	18.67%
OM	497 655.87 €	24.53%
Social	93 759.15 €	4.62%
Rivières	30 694.77 €	1.51%
Economie	37 682.09 €	1.86%
Tourisme	128 680.34 €	6.34%
Culture	110 638.42 €	5.45%
ALSH	76 243.04 €	3.76%
ALSH Mercredi	60 896.47 €	3%
ALSH Laruns	4 519.71€	0.22%
Urba	88 470.54 €	4.36%
Crèches	478 650.09 €	23,59%
RAM	41 925.73 €	2.07%

Pyramide des âges au 31/12/2019
 (agents sur emplois permanents)



Objectifs :

- **Etablir une stratégie de développement économique**
- **Cadrer la mission de développement économique de la communauté de communes**
- **Mettre en œuvre le SRDEII**

La loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République a nommé la Région Nouvelle Aquitaine collectivité chef de file en matière de développement économique. A ce titre elle coordonne l'action des collectivités territoriales et plus particulièrement celle des EPCI.

La Région a adopté le Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'Internationalisation (SRDEII), le 19 décembre 2016. Ce

schéma définit les régimes d'aides aux entreprises applicables sur son territoire et autorise les collectivités à attribuer ces aides par conventionnement avec celles-ci. Le SRDEII est organisé selon 9 orientations stratégiques, il décrit les dispositifs pour chaque orientation.

En 2019, la communauté de communes s'est dotée d'une stratégie de développement économique qui a été intégrée dans la convention SRDEII.

La stratégie de la communauté de communes repose sur les principes suivants :

- Créer un environnement favorable à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises
- Maintenir une activité économique dynamique, diversifiée et génératrice d'emploi / Valorisation économique

des atouts naturels du territoire

- Créer une stratégie de promotion du territoire : attractivité territoriale

Cette stratégie est compatible avec les orientations du SRDEII et la convention vise à arrêter le dispositif des aides aux entreprises que souhaite mettre en place la communauté de communes, tout en garantissant la complémentarité des interventions économiques régionales et intercommunales.

La stratégie de développement économique et les dispositifs d'intervention de la communauté de communes ont été validés lors du conseil communautaire du 31 octobre 2019.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

CHIFFRES CLÉS

3 zones d'activités économiques : ZAE de Soupon à Laruns, ZI du Touya à Arudy et la ZAE des Fours à Chaux à Arudy

18 entreprises installées et bientôt installées sur ces différentes zones :

+ 200 emplois sur l'ensemble des 3 zones

Objectifs :

- Créer une offre foncière aux entreprises du territoire
- Créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des activités économiques
- Rendre attractif le territoire en appliquant des tarifs concurrentiels

Les publics concernés :

- Les entreprises du territoire

Des réflexions d'aménagement sur les zones d'activités du Touya (Arudy) et de Soupon (Laruns) ont été lancées en 2019 afin de répondre aux besoins des entreprises qui y sont installées. De nouvelles entreprises nous sollicitent également pour intégrer ces zones, des propositions ont été faites aux entreprises.

Le projet d'aménagement de

la zone d'activités de Laruns se fait en concertation avec les 4 entreprises implantées sur la zone et avec la commune de Laruns. Les aménagements de la zone du Touya à Arudy ont été lancés suite à une demande d'une entreprise de s'implanter prochainement sur la zone. Ces aménagements permettront aux entreprises de bénéficier de voies de circulations et d'espaces de stationnement dédiés.

Ces deux zones existantes sont complétées par la zone d'activités économique des Fours à Chaux à Arudy. Les travaux d'aménagement ont débuté en octobre 2019. Six entreprises ont déjà manifesté leur souhait d'acquérir un terrain viabilisé, les six lots prévus sont alors réservés. La demande se fait grandissante, il apparaît opportun de commencer à établir un calendrier d'intervention pour la deuxième phase du projet qui prévoit 5 lots viabilisés supplémentaires.



Lancement du Pôle d'activités Laprade

Objectifs :

- Proposer des solutions immobilières pour les entreprises du territoire et pour les entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire
- Créer des synergies entre les différents acteurs économiques du territoire
- Rendre attractif le territoire de la vallée d'Ossau pour les entrepreneurs, jeunes diplômés, et toutes personnes souhaitant créer ou développer une activité en Vallée d'Ossau

Les publics concernés :

- Les entreprises souhaitant s'installer en vallée d'Ossau
- Les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise
- Les associations

La fin des travaux de réhabilitation de l'ancien pôle industriel est intervenue en novembre 2019. Ce qui a permis d'accueillir une première

entreprise : STEP, Services Tertiaires aux Entreprises des Pyrénées. Celle-ci propose des cycles de formation Développeur Web via l'Ecole Simplon. Au début de l'année 2019, la communauté de communes a été sollicitée pour accueillir une partie de la formation au sein du Pôle d'Activités Laprade.

Cette première entrée au sein du pôle a permis de créer un partenariat fort avec l'école Simplon qui nous accompagne dans un projet de création d'une application sport nature intégrant, dans un premier temps, les chemins de randonnées dont la communauté de communes assure la gestion.

Le 14 décembre 2019, le Pôle d'Activités Laprade a été inauguré, réunissant près d'une centaine de personnes. Elles ont unanimement appréciée les lieux ainsi que l'exposition sur le patrimoine industriel et la vidéo de Xavier Laprade, PDG du groupe de 1967 à 1989, racontant l'histoire industrielle de la vallée (voir page 38).

La matinée du 14 décembre a été

DATES CLÉS

16 septembre 2019 : Mise à disposition de la salle Pachou à l'Ecole Simplon en attendant la réception des travaux du nouveau Pôle d'Activités Laprade

Novembre 2019 : réception des travaux

14 décembre 2019 : Inauguration du Pôle d'Activité Laprade

consacrée à l'inauguration officielle, l'après-midi le Pôle d'Activités Laprade ouvrait ses portes pour accueillir le public le temps d'une après-midi. Beaucoup furent curieux de découvrir le nouveau site.

Les premiers baux ont été signés en janvier 2020.



CHIFFRES CLÉS

8 porteurs de projets en création ou reprise d'entreprise rencontrés

38 porteurs de projets ont assisté aux réunions d'information du dispositif Entreprendre en Haut Béarn

22 entreprises rencontrées

2 associations accompagnées

Objectifs :

- Rencontre des entreprises et acteurs économiques locaux afin d'avoir une connaissance précise du tissu économique local
- Connaître les projets des entreprises pour pouvoir les accompagner
- Accueillir et accompagner les

porteurs de projets du territoire

- Faciliter la mise en place des projets privés

Les publics concernés :

- Les associations du territoire
- Les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise
- Les entreprises locales et extérieures souhaitant s'implanter sur le territoire ou développer des projets en partenariat avec la communauté de communes et les acteurs du territoire

L'animation économique consiste en l'accompagnement des acteurs socio-économiques du territoire de la Vallée d'Ossau dans leurs projets quotidiens, de création d'activité, de développement. Le dispositif Entreprendre en Haut Béarn qui a pour objet d'accompagner les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise, via des réunions collectives « comment créer ou reprendre une entreprise »

et « Comment financer mon projet ? », a poursuivi son activité en 2019 et le consortium a continué de se réunir pour accueillir les projets du territoire. La communauté de communes a également été identifiée comme acteur de proximité capable de réorienter les projets selon les besoins et de créer du lien avec les différents partenaires.

La Communauté de Communes participe également aux comités techniques de l'association Pôle Pyrénées des Métiers de la Montagne et du dispositif Bourse d'Emploi des Bergers salariés (portés par les associations AET3V (association des éleveurs transhumants des trois vallées béarnaises), Buru Beltza, l'Association des bergers salariés du 64).

Le dispositif « Bourse d'emploi des Bergers Salariés est subventionné par la communauté de communes à hauteur de 2664€ pour l'année 2019.



ENTREPRENDRE en HAUTBÉARN

DISPOSITIF EN FAVEUR DE LA CRÉATION ET DE LA REPRISSE D'ENTREPRISE

LES RENDEZ-VOUS 2020

le mardi à 9h00

- COMMENT CRÉER OU REPREDRE UNE ENTREPRISE ?
- > 14 JANVIER : BEDOUS
- > 18 FÉVRIER : OLRON SAINTE-MARIE
- > 17 MARS : ARETTE
- > 14 AVRIL : ARUDY
- > 24 MAI : BEDOUS
- > 14 JUIN : OLRON SAINTE-MARIE

- COMMENT FINANCER MON PROJET ?
- À OLRON SAINTE-MARIE :
- > 07 JANVIER
- > 04 FÉVRIER
- > 03 MARS
- > 07 AVRIL
- > 05 MAI
- > 02 JUIN

RENSEIGNEMENTS
HAUTBÉARN
communauté de communes
Tél. 05 59 18 35 74
Courriel : entreprendre@hautbearn.fr
Web : <https://entreprendre.hautbearn.fr>

AVEC LE SOUTIEN DE :

Réseau partenarial

Objectifs :

- Assurer une action de développement économique efficace sur le territoire
- Garantir une présence territoriale des partenaires
- Assurer une visibilité du territoire de la vallée d'Ossau auprès des partenaires et des instances territoriales supra locales

La Communauté de Communes est identifiée comme partenaire privilégié pour les organismes œuvrant en faveur du développement économique du territoire. La Communauté de Communes identifie également les partenaires avec lesquelles il est intéressant de travailler afin de proposer aux acteurs socio-économiques de la vallée d'Ossau une action efficace sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la CCVO et la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI Pau Béarn) a été signée le 14 mars 2019. L'objet de cette convention est d'instituer un partenariat entre la communauté de communes et le CCI afin de renforcer les relations entre ces deux

organismes, apporter un service de proximité aux entreprises et aux porteurs de projets de ce territoire et ainsi contribuer à son développement économique futur.

La CCI et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA 64) sont également des partenaires de proximité avec lesquels la chargée de développement économique échange au sujet des porteurs de projets du territoire. Il en est de même avec l'Association Initiative Béarn, qui attribue des prêts d'honneur à taux zéro pour les porteurs de projets en création ou reprise d'entreprise. L'idée étant de pouvoir développer un prêt communauté de communes qui viendrait en complément des prêts accordés par Initiative Béarn. Ce prêt sera mis en place en 2020. Le lien étroit entretenu avec cette association permet d'échanger sur les projets du territoire.

Le volet emploi du développement économique est un aspect important participant à favoriser l'emploi sur le territoire et à le maintenir. Se retrouve autour de ces questions de l'emploi, les chambres consulaires, la région, Pôle Emploi, les représentants

de professionnels (fédération du bâtiment, UIMM, association PPMM, etc), la mission locale, les groupements d'employeurs mais aussi les structures d'enseignement. Des réunions partenariales par secteur d'activité ont été organisées comme pour l'emploi de la métallurgie. Ces formes de réunions partenariales seront déclinées, en 2020, pour les emplois du bâtiment, de l'agriculture et de la saisonnalité.

Le réseau partenarial est aussi constitué d'institutionnels tels que l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département des Pyrénées Atlantiques,

Le Département des Pyrénées Atlantiques est un partenaire privilégié de la communauté de communes dans les différents projets de territoire. Le syndicat LaFibre64 accompagne également la collectivité dans les différents usages et outils numériques. Enfin, le Pôle Métropolitain Pays de Béarn initie et pilote des projets à vocation économique à l'échelle du Béarn (Projet Agricole et Alimentaire Territorial, Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes) dans lesquels la CCVO s'intègre.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Pyrénées-Atlantiques



**PAYS de
BÉARN**



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**



**PYRENEES
ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT**

Objectifs :

- Rencontre des entreprises et acteurs économiques locaux afin d'avoir une connaissance précise du tissu économique local
- Connaître les projets des entreprises pour pouvoir les accompagner
- Accueillir et accompagner les porteurs de projets du territoire
- Faciliter la mise en place des projets privés

Les publics concernés :

- Les associations du territoire
- Les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise
- Les entreprises locales et extérieures souhaitant s'implanter sur le territoire ou développer des projets en partenariat avec la communauté de communes et les acteurs du territoire

Les démarches de contractualisation

entamées début d'année 2019 ont permis aux élus de la vallée d'Ossau de travailler autour d'un projet de territoire dont le contenu apparaît dans deux contrats :

- le **Contrat de ruralité** signé avec l'Etat, dont la 1^{ère} version porte sur 2019-2020 et qui prévoit l'ensemble des actions et des projets parmi les thématiques d'accessibilité aux services et aux soins, de revitalisation et de redynamisation des bourgs-centres, de développement de l'attractivité territoriale, de mobilité, de transition écologique et de cohésion sociale. Le contrat fera l'objet d'un renouvellement fin 2020.

- le **Contrat de dynamisation et de cohésion territoriale** d'Oloron Haut Béarn, signé pour 3 ans par la Région Nouvelle Aquitaine, la CC du Haut Béarn et la CC Vallée d'Ossau. Dans le cadre de sa politique contractuelle, la Région Nouvelle Aquitaine a fixé deux objectifs, le premier étant de soutenir et développer les atouts de tous les territoires, en faisant en sorte que

chacun puisse construire et porter des projets structurants de développement de l'économie, de l'emploi, de la transition énergétique et écologique, des services et équipements indispensables et le second d'exprimer la solidarité régionale au bénéfice des territoires les plus vulnérables, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux, en mobilisant des moyens spécifiques, complémentaires et innovants.

Ce portrait de territoire a été coconstruit avec les élus des 18 communes de la vallée d'Ossau, avec les acteurs économiques des territoires autour d'ateliers participatifs.

Un troisième acte de contractualisation a eu lieu durant cette période, il s'agit de la **convention cadre partenariale de développement** signée avec le Département des Pyrénées Atlantiques qui permet de conforter les actions déjà existantes et d'initier de nouvelles actions communes sur des thématiques définies comme prioritaires.





Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Contrat de ruralité de la Vallée d'Ossau

signé le 16 juillet 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plus de **70** projets communaux et intercommunaux remontés dont 33 identifiés comme prioritaires pour 2019-2020 tels que :

- construction d'une maison de santé pluridisciplinaire
- aménagement de tiers-lieux
- aménagement de zones d'activités économiques (Arudy et Laruns)
- animation économique du territoire
- création d'une voie verte (extension)
- développement de l'Espace Naturel du Lac de Castet
- aménagement des sites touristiques majeurs
- rénovation d'équipement communaux (piscine, salle Espalungue, Cinéma) - Arudy
- création de logements - Rébénacq
- réhabilitation et extension de la salle polyvalente - Sévignacq-Meyracq
- rénovation de l'hôtel Richelieu - Eaux-Bonnes
- étude de faisabilité Grotte des Eaux-Chaudes et du sentier du Cezy - Laruns

Contrat de dynamisation et de cohésion territoriale

signé le 3 décembre
2019



- Projets retenus :
- aménagement / création de tiers-lieux
 - révalorisation de l'ancien site industriel Laprade en Pôle d'activités économiques
 - aménagement ZAE des Fours à Chaux
 - valorisation du fromage d'estive (AET3V)
 - création d'une salle de découpe à l'abattoir d'Ossau
 - structuration d'un cluster eau
 - réhabilitation du Musée d'Ossau à Arudy
 - Le Préau, Centre d'Art et de Culture
 - création de 3 logements communaux et d'un local artisanal ou commercial à Sainte-Colome
 - mise en place de la Bourse d'Emploi des Bergers Salariés
 - voie verte

Convention cadre partenariale de développement

signé le 12 novembre
2019



Thématiques identifiées comme prioritaires :

- aménagement numérique du territoire
- l'habitat
- le SDAASP
- les politiques contractuelles
- montagne, tourisme, sports nature
- agriculture, foncier, manger bio
- patrimoine naturel, eau

CHIFFRES CLÉS

Coût de service d'instruction d'un permis de construire pour les communes membres de la CCVO : 131 €

Coût pondéré pour les autres autorisations en fonction de l'acte instruit.

En 2019, le service a instruit 422 dossiers (363 en 2018 soit +16%).

Objectifs :

• Instruire l'ensemble des actes d'urbanisme :

- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir
- déclarations préalables
- certificats d'urbanisme.

• Renseigner les usagers avec un service de proximité sur les différentes possibilités légales qui leurs sont offertes

• Offrir une assistance technique pour mener à bien leurs différents projets.

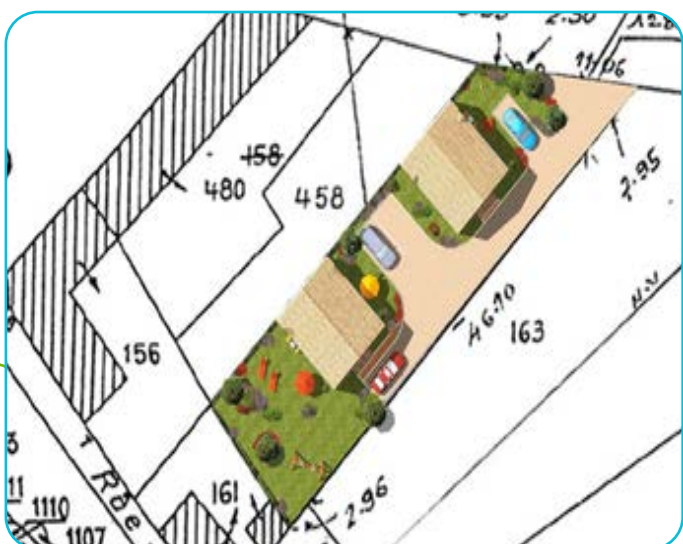
Les publics concernés :

- Les particuliers
- L'ensemble des professionnels (architectes, géomètres, entreprises...)

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a confié de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement celles attribuées à chaque collectivité territoriale.

A compter du 1^{er} juillet 2015, la communauté de communes de la vallée d'Ossau a souhaité prendre la compétence en matière d'urbanisme pour l'ensemble de ses communes.

Sur ses 18 municipalités, elle a en charge l'application du droit des sols (ADS) de 12 d'entre elles dont celle de Bihères qui vient en 2019 de confier l'instruction de ses acte ; 4 autres sont conventionnées avec l'Agence publique de gestion locale (APGL) et les restantes, en l'absence de documents d'urbanisme opposables, dépendent de la Direction Départementale des territoires et de la Mer (DDTM).



Objectifs :

La PREH a pour mission d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique (isolation, chauffage et ventilation)

Les publics concernés :

- Propriétaires occupants de leur résidence principale
- Propriétaires bailleurs,
- Propriétaires de résidence secondaire

L'accompagnement proposé par la PREH porte sur deux aspects :

- Accompagnement technique (quels travaux sont à faire dans la maison, quel isolant est à privilégier, quel système de chauffage peut-être installé...)
- Accompagnement financier (différentes aides financières existent pour ce type de travaux : les aides de l'ANAH, l'aide de la C. C. Vallée d'Ossau, le crédit d'impôt transition énergétique...)

Toutes les personnes ont droit aux aides financières, quelles que soient leur conditions de ressources.

Une fois la visite à domicile réalisée, un listing d'artisans locaux RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est remis au particulier pour qu'il puisse établir des devis.

Faits marquants 2019 :

- Une nette augmentation du nombre de contacts par rapport à l'an dernier : +70%
- Une augmentation des contacts en vallée d'Ossau : +86%
- 736 000 euros de retombées économiques dans la vallée dans le cadre du programme départemental « Bien Chez Soi » (un million d'euros de retombées économiques estimées en prenant en compte les dossiers pouvant bénéficier d'autres formes d'aides).
- 14 artisans locaux sur un total de 19 artisans qualifiés RGE ayant des retombées économiques significatives.

CHIFFRES CLÉS

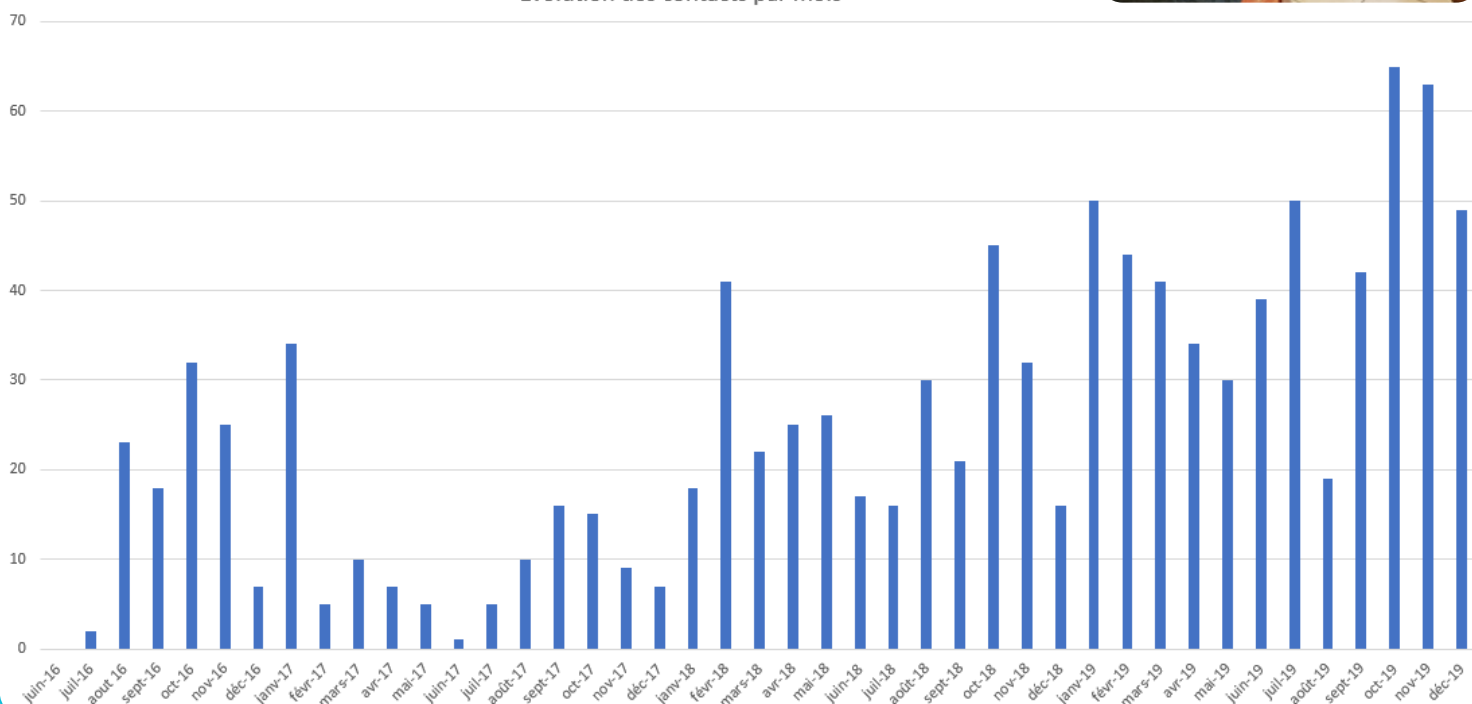
Contacts sur l'année 2019 : 525 contacts dont 171 en Vallée d'Ossau

20 dossiers financièrement accompagnés par la CC Vallée d'Ossau dans le cadre du programme d'intérêt « Bien chez soi » pour un montant de 20 000€

- Arrivée le 30 septembre d'un poste d'assistante à mi-temps



Evolution des contacts par mois



CHIFFRES CLÉS

Séjour au Puy du Fou : 55 enfants

Camp spéléo : 16 enfants

ALSH Mercredi : 68 inscrits (48 familles)

ALSH Vacances : 376 inscrits (264 familles)

Objectifs :

- Permettre à tous les enfants de la vallée d'accéder à un accueil de loisirs de qualité favorisant leur développement et leur épanouissement.
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre vallée un territoire solidaire et respectueux.
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge

(capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)

- Garantir la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant
- Proposer un mode de garde répondant aux besoins d'un plus grand nombre d'usagers.

Les publics concernés :

Pour l'Alsh du mercredi :

- Enfants du territoire de la CCVO âgés de 3 ans et demi (année des 4 ans) à 11 ans (année de CM2)

Pour l'Alsh période de vacances :

- Enfants du territoire de la CCVO (prioritaires)
- hors CCVO âgés de 3 ans et demi (année des 4 ans) à 13 ans selon la période.

L'ALSH de la CCVO accueille depuis 2015 des enfants qui sont déjà scolarisés et des jeunes, pour des activités de loisirs éducatifs :

- pendant l'année scolaire, les mercredis,
- pendant les vacances scolaires de février, de printemps, d'été et

d'automne.

En fonction des thèmes et de la période de l'année, les enfants peuvent profiter de différentes activités : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.

La structure permet aux enfants et aux différents acteurs intervenants de se rencontrer et de créer des liens.

Elle est aussi un formidable outil d'exploration du territoire sur lequel elle est implantée (milieu montagnard). L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent faciliter l'apprentissage de l'autonomie.

Faits marquants 2019 :

- Séjour au Puy du Fou durant les vacances de printemps 2019.
- Camp spéléologie durant les vacances de Toussaint 2019.
- Maintien et renfort du service d'ALSH périscolaire le mercredi suite à l'arrêt des Temps d'activité périscolaires et au retour à la semaine à 4 jours dans l'ensemble des écoles du territoire. Nombreux partenariats mis en place (avec le château Martouré).



Relais Assistants Maternels de la Vallée d'Ossau

Objectifs :

- Informer les parents et professionnels de l'accueil individuel ;
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles ;
- Participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant ;

Les publics concernés :

- Les professionnels de l'accueil individuel
- Les candidats à ces métiers
- Les enfants, les parents et futurs parents.

Créé en 2018, le Relais Assistants Maternels Vallée d'Ossau (RAM) est un service d'accueil, d'informations et d'accompagnement des familles et des professionnels de l'accueil individuel situé à Louvie-Juzon.

En 2019, le RAM propose :

- 2 permanences d'information hebdomadaires avec ou sans RDV (en fonction des besoins des familles des RDV peuvent être proposés sur d'autres temps).

- 2 ateliers d'éveil hebdomadaires pour les assistantes maternelles et enfants.

- Des ateliers spécifiques (séances lecture en médiathèque, atelier éveil musical avec l'École de musique de la Vallée d'Ossau, résidence d'artiste avec le service culture de la CC Vallée d'Ossau et les crèches).

- Des animations communes RAM-crèches (ateliers d'éveil, jeux en extérieur).

- Un guichet unique, « le LIPE » : centralisation des demandes par le RAM et réunion d'information collective co-animée par l'animatrice du RAM et la directrice des crèches. Ce service renforce la mission d'information sur les modes d'accueil et facilite les démarches d'information pour les familles en recherche d'un mode d'accueil. Le LIPE apporte des données plus précises quant aux demandes des familles.

Faits marquants 2019 :

- Formation aux premiers secours à destination des assistantes maternelles dans le cadre de la formation continue.

- Travail de partenariat avec les crèches et le service culture de la CC Vallée

CHIFFRES CLÉS

432 entretiens physiques ou téléphoniques

81 permanences

89 animations collectives

17 assistantes maternelles et 71 enfants différents ont participé aux activités collectives

d'Ossau dans le cadre des résidences d'artiste (soirée de sensibilisation des professionnelles de la petite-enfance à l'accompagnement du jeune enfant à l'éveil culturel, ateliers d'éveil artistique avec les enfants et participation à une sortie de résidence).

- Première fête du RAM.

- Création de groupes de parole animés par une psychologue.

- Spectacle de Noël pour les tout-petits réalisé par des assistantes maternelles et l'animatrice du RAM sous la houlette d'une chef de cœur.



CHIFFRES CLÉS

Tarif : 2 € / trajet.

Nombre d'usagers inscrits au service : 333, dont 118 nouveaux en 2019 (+ 55% par rapport à 2018).

Nombre moyen d'usagers uniques mensuels en 2019 : 54 (+ 50%).

3 448 voyageurs transportés en 2019.

+ 65% de fréquentation entre 2018 et 2019.

+ 30% de groupages entre 2018 et 2019.

Objectifs :

- **Maintenir l'autonomie et le lien social pour les personnes ne disposant pas de moyens de transport.**
- **Favoriser l'accès aux services et aux commerces.**

Les publics concernés :

- **Tous les usagers (conditions spécifiques pour les enfants de moins de 17 ans et moins de 11 ans).**
- **Service adapté aux personnes à mobilité réduite.**

Service de transport public collectif de voyageurs à la demande.

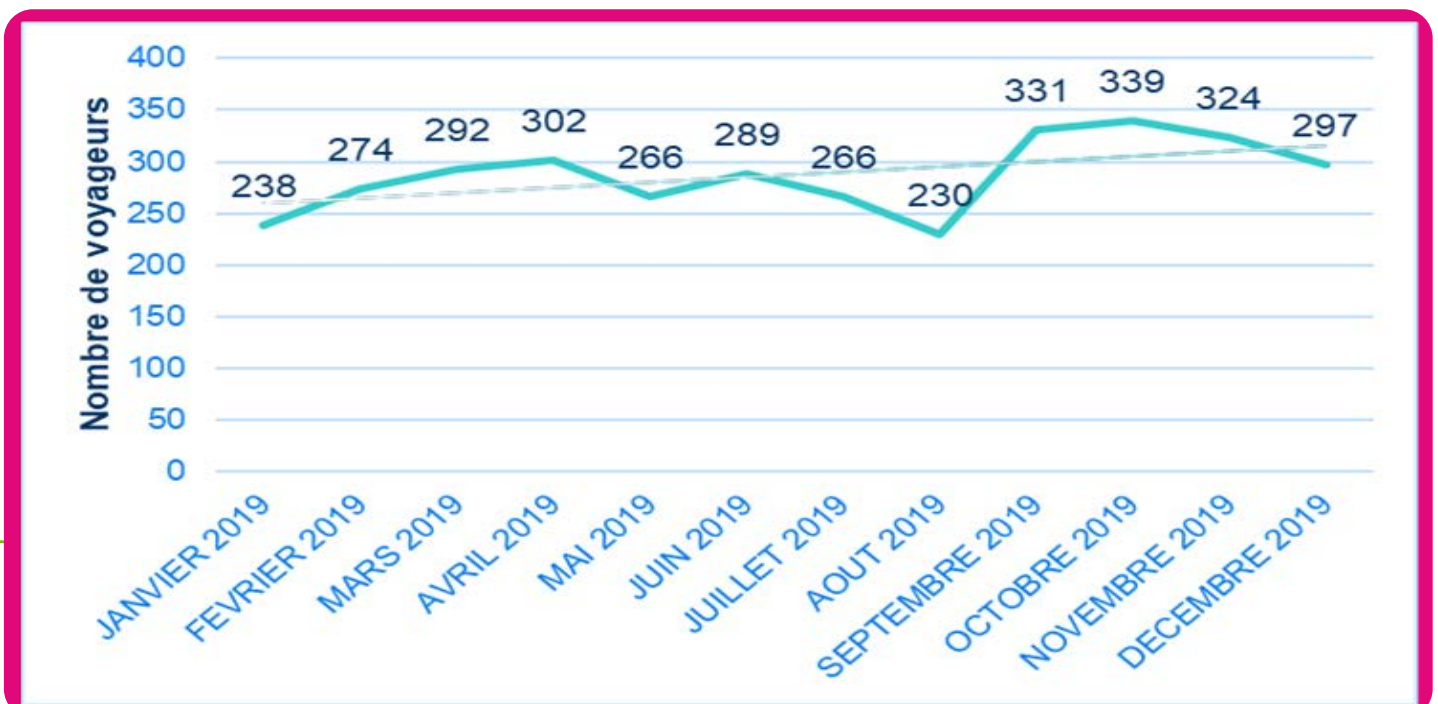
En complément des lignes régulières de la Région auxquelles il est raccordé, OssauLib' permet à chacun d'effectuer des déplacements de proximité vers la mairie de sa propre commune ou à destination de pôles d'intérêt

local (bourgs-centres, marchés, offre médicale, services administratifs, commerces et services).

Ce service est organisé dans le cadre d'une délégation de compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Faits marquants 2019

- **Renouvellement de la convention de délégation de compétence avec la Région Nouvelle-Aquitaine (2 ans).**
- **Renouvellement du marché de transporteur : reconduction du groupement de transporteurs locaux (1 an reconductible 3 fois).**



Portage de repas à domicile

Objectifs :

- Démarche d'écoute sociale et d'aide aux plus anciens.
- Maintien de l'autonomie et du lien social

Les publics concernés :

- Personnes âgées,
- Personnes handicapées
- Personnes momentanément en perte d'autonomie.

Le service de livraison de repas à domicile en liaison froide est organisé pour proposer des repas tous les jours de l'année (samedi, dimanche et jours fériés compris) et au même prix quelque soit son lieu d'habitation.

Il a vocation à favoriser l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap par une diminution de leurs contraintes quotidiennes.

Au-delà d'une simple prestation de

portage de repas, ce service s'inscrit dans une démarche d'écoute sociale et d'aide aux plus anciens.

Faits marquants 2019

- Renouvellement du marché de fourniture des repas : remplacement de la société Ansamble par La Culinaire des Pays de l'Adour (1 an reconductible 3 fois).
- Réalisation d'une enquête de satisfaction en octobre 2019.
- Prestation de Noël : distribution d'un pot de foie gras et d'une carte de vœux réalisée avec des dessins des enfants du centre de loisirs en plus des traditionnels chocolats.

CHIFFRES CLÉS

Tarif : 8 € / repas.

26 383 repas livrés en 2019 (+ 20% par rapport à 2018).

Nombre d'usagers au 31/12/2019 : 94 (+ 9,3% par rapport à 2018)

Enquête de satisfaction (octobre 2019) :

Taux de satisfaction de la qualité des repas : 89,5% positifs.

Taux de satisfaction de la quantité des repas : 98,2% positifs.

Taux de satisfaction du lien avec les agents de distribution : 98,3%.



CHIFFRES CLÉS

Nombre de places : 29 (11 places à Laruns et 18 places à Louvie-Juzon)

Nombre total d'enfants inscrits en 2018 :

54 inscrits à Louvie-Juzon (+15 par rapport à 2018)

33 inscrits à Laruns (+5 par rapport à 2018)

Taux d'occupation (taux « personnalisé » pris en compte par la CAF) :

Laruns : 73,18 %.

Louvie-Juzon : 78,20%.

Objectifs :

- Accompagner l'enfant dans son développement moteur, psychique et affectif en assurant bien-être et sécurité.
- Accompagner la fonction parentale tout en reconnaissant et valorisant la place du parent comme premier éducateur de son enfant.
- Favoriser la socialisation : pour le parent en lui permettant de concilier vie familiale, sociale et professionnelle, d'enclencher une démarche de retour à l'emploi et de formation. Pour l'enfant en lui proposant une ouverture sur le collectif, la vie de groupe et une rencontre avec ses pairs en dehors de sa sphère familiale.
- Avoir un rôle de prévention précoce : de par la diversité des formations professionnelles des agents, les équipes sont amenées à observer les enfants dans leur développement et donc à déceler d'éventuels troubles ou signes d'alerte.

Les publics concernés :

- **Enfants de 10 semaines à 6 ans.**

Etablissements d'accueil collectif de jeunes enfants situés à Laruns et Louvie-Juzon.

Faits marquants 2019

- Continuité des projets avec le RAM : échanges, activités communes, partage d'espaces.
- Partenariats avec les médiathèques et l'école de musique.
- Résidence d'artistes au sein des établissements (crèches et RAM) durant une semaine avec une sortie de résidence proposée aux familles, organisée par le service culture de la CC Vallée d'Ossau.
- Introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans les menus.
- Autres projets marquants : carnaval avec l'école de Laruns, sortie au zoo d'Asson, passerelle avec les écoles pour adaptations enfants avant la rentrée, goûter de Noël.
- Réorganisation interne avec la mise en place d'agents référents de site et la création d'un poste d'auxiliaire en renfort de terrain.



Objectifs :

- Construire la MSP d'Arudy
- Pérenniser et moderniser les 62 lits d'EHPAD du territoire en construisant un établissement unique, fonctionnel, accueillant et moderne
- Construire une organisation territoriale de « l'intervention des services médico-sociaux aux domiciles des personnes en perte d'autonomie »

Les publics concernés :

- La population en général
- Les personnes en perte d'autonomie
- Les professionnels libéraux
- Les associations médico-sociales
- Les CCAS

La CC Vallée d'Ossau travaille depuis plusieurs années sur la préservation de son offre de santé et à la structuration de ses services de maintien à domicile.

3 axes :

1/ Le projet de maintien des places d'EHPAD sur le territoire : la construction du futur établissement et la réflexion sur la réutilisation des établissements actuels

2/ Le projet médico-social de la vallée et la construction de la MSP d'Arudy : pérenniser et compléter l'offre de santé actuelle

3/ Le schéma d'organisation des services de maintien à domicile : renforcer et optimiser l'action à domicile

Parmi les actions en 2019 :

- Rédaction du projet médicosocial de la vallée d'Ossau validé
- Choix de l'architecte pour la construction de la MSP d'Arudy
- Dépôt de dossiers de demande de financement pour la MSP d'Arudy
- Travaux préliminaires à la structuration des services de maintien à domicile du territoire, avec le soutien d'un cabinet de conseil

CHIFFRES CLÉS

**1 Maison de Santé
Pluriprofessionnelle**

**1 Contrat Local de Santé
(CLS) signé**

**1 EHPAD pour la vallée
avec :**

62 lits

**2 places d'accueil
temporaire**

**6 places d'accueil de jour
itinérant**

- Construction du programme fonctionnel du futur EHPAD
- Commission de réflexion sur le devenir des EHPAD d'Argelas et Estibère



CHIFFRES CLÉS

Collecte Ordures Ménagères (OM) :

2460.6 tonnes collectées
soit **249 kg/hab/an** (2018 : 260)

37 769 km effectués soit
65 km/kg dû à la grande
étendue géographique
couplée à une faible densité
de population.

Collecte Tri et Verre :

658.7 tonnes pour les
emballages et 480.74 tonnes
pour le verre collectées soit
67 kg/hab/an

27 731 km effectués soit **28**
km/kg

Collecte Déchetterie :

DIB : 953 t.

Bois : 833 t.

Gravat : 1200 t.

Fer : 91.93 t.

Batterie : 2.76 t.

Végétaux : 1020 t.

Pneu : 41.26 t.

Carton : 16 t.

Huile végétale : 4.1 t.

Huile minérale : 6.2 t.

DMS : 7.5 t.

DEEE: 72 t.

soit un total de 4094 tonnes
collectées

Objectifs :

- **Prévention dans le but d'une réduction des déchets**
- **Gestion des déchets**
- **Optimisation des tournées**
- **Valorisation des déchets**

Les publics concernés :

- **habitants de la vallée**
- **entreprises.**

La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des emballages et verre est en régie directe.

Elle est effectuée en porte à porte, en bac de regroupement ou en colonne semi enterrées, suivant la densité de la population et les contraintes géographiques rencontrées sur chaque commune. Ces fréquences sont adaptées à la fluctuation touristique.

A partir de 2004 la production annuelle de déchets ménagers a diminué en raison de la mise en place de la collecte sélective et

des habitudes de consommation.

La collecte des emballages est en régie directe. Elle est effectuée sur le même principe que la collecte des ordures ménagères. Les containers sont collectés en porte à porte ou regroupés pour les secteurs éloignés.

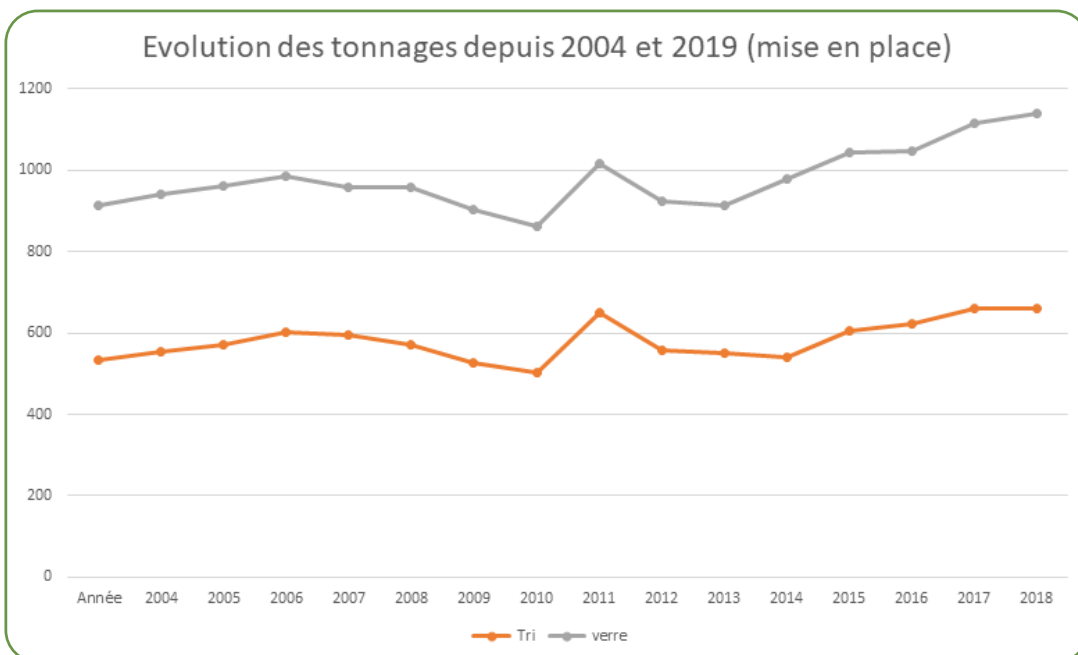
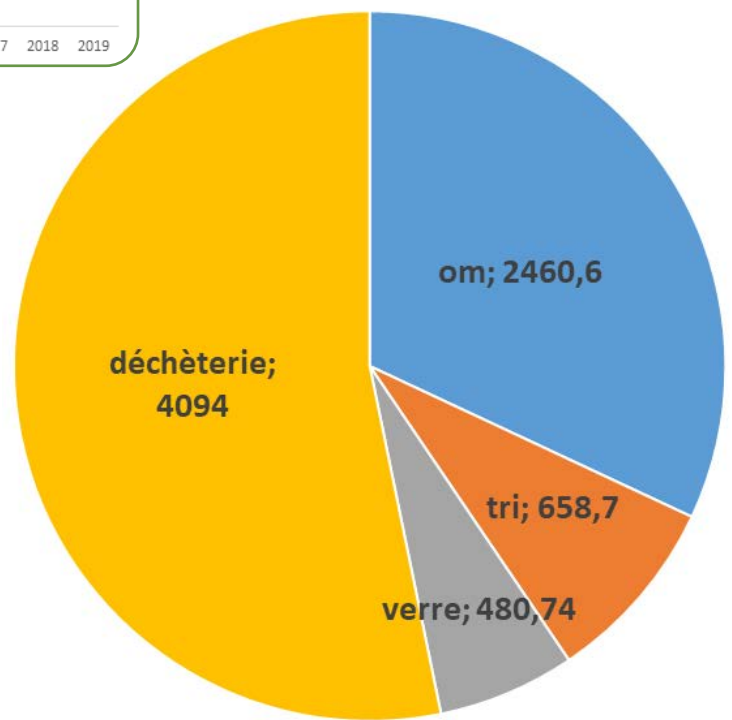
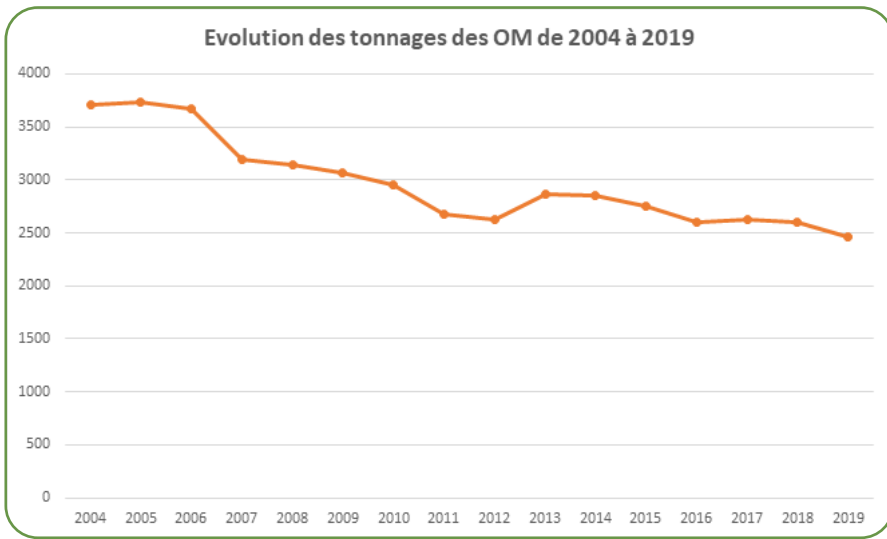
La collecte de verre est assurée par un prestataire de service, la société SLR reilage.

Le transport des déchets collectés en déchetterie vers les entreprises en charge du traitement des produits issus des bennes est réalisé en régie directe, sauf pour :

- **Bois et fer** : réalisé par des entreprise privée mais ne représentant pas une charge financière ;
- **DEEE et DMS** : réalisé par des Eco organismes.

Le gardiennage des déchetteries est effectué en régie directe.





Réalisation d'une plateforme de stockage des déchets et vert et du bois

Objectifs :

- **Optimisation des coûts de traitement des déchets verts**
- **Optimiser le nombre de rotation de bennes pour le bois et les déchets verts**
- **Désengorgement du haut de quais**

Les publics concernés :

- **entreprises de la vallée**

Travaux réalisés :

- **Génie Civil**

Réalisation d'une plateforme en enrobé de 8cm d'épaisseur avec une fondation de 40 cm de hauteur sur une surface de 2500 m², réfection de l'entrée de la déchetterie sur 300 m².

Réalisation d'un réseau de récupération des eaux vertes et des eaux de ruissellement (pouvant

contenir des hydrocarbures) pour les diriger vers un déshuileur/débourbeur, puis vers les égouts.

Coût HT : 92 272.60 €

- **Blocs bétons (CCVO régie directe)**
Achat et pose de 90 blocs bétons pour réaliser les deux loges et favoriser le chargement à l'aide d'un élévateur.

Coût HT : 10 500 €

- **Contrôle d'accès**
Mise en place de deux barrières pour réaliser le contrôle d'accès au site. Les barrières sont activées à l'aide d'un téléphone par un simple appel, cet appel est enregistré et permettra la facturation des professionnels.

Coût HT : 8 980 €

- **Vidéo surveillance**
Mise en place de 7 caméras ou dômes pour assurer la surveillance du site de Louvie-Juzon

Coût HT : 5 233.02 €

Coût total HT : 116 985.62 €



CHIFFRES CLÉS

**1030 Installations
Desservies par le SPANC**

**6 Permis de Construire
instruits**

2 Certificats d'Urbanisme

**131 Contrôle de
Fonctionnement (24 en
2018) dont 49,6% conforme
- 50,4% non conforme**

Objectifs :

- Conseiller et accompagner les usagers dans la mise en place de leur installation.
- Contrôler la conception et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.
- Contrôler le bon fonctionnement et le bon entretien des dispositifs existants.
- Pour les dispositifs neufs et réhabilités : assurer le contrôle de conception et de réalisation, afin de vérifier que la conception

technique, l'implantation des dispositifs d'assainissement et l'exécution des ouvrages non conforme à la législation.

- Pour les dispositifs existants : effectuer le diagnostic des ouvrages et leur fonctionnement dont le but essentiel est de vérifier leur conformité au regard de la salubrité publique et de l'environnement.
- Pour l'ensemble des dispositifs : Vérifier périodiquement (tous les 8 ans) le bon fonctionnement des ouvrages ainsi que la réalisation des vidanges.
- Dans le cadre des ventes d'habitations : effectuer un contrôle périodique des installations en place.

A noter que dans le cas d'un nouveau projet de construction (Permis de construire) ou une réhabilitation d'un système d'assainissement, une étude de sol à la parcelle est préconisé afin de connaître la consistance du sol en place et la meilleure solution de traitement.

Les publics concernés :

- les habitants de la vallée d'Ossau

dont la parcelle n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout)

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été créé le 12 Décembre 2005 et il est exploité en régie par un agent à mi-temps.

Le SPANC assure ses missions en conformité de l'article L2224-8 du Code des Collectivités Territoriales, des lois sur l'eau de 1992 et 2006 et des arrêtés du 7 septembre 2009 et avril 2012.

Les contrôles sont de différents types :

1. Le contrôle de conception consiste en un examen préalable à la conception et à l'implantation d'un dispositif d'assainissement autonome dans le cadre d'une demande de permis de construire, de réhabilitation ou de certificat d'urbanisme.

Il porte sur la conception technique du dispositif du projet :

- l'aspect réglementaire
- l'adaptation aux contraintes sanitaires et environnementales, caractéristiques de la parcelle, sensibilité du milieu.



- le respect d'une distance de 35m de tout captage d'eau, 3m d'un arbre, 3m des limites de propriété et 5 m de l'habitation minimum
- l'emplacement et l'accessibilité

Les installations d'assainissement non collectif se divisent en 2 grandes catégories : les filières traditionnelles, tels que l'épandage, les filtres à sables, les tertres d'infiltration qui utilisent le sol en place et les filières ayant obtenu les agréments des ministères de la santé et de l'écologie.

2. Le contrôle de réalisation se déroule sur le terrain au cours de la visite avant remblaiement des ouvrages et des canalisations. Il a pour but de s'assurer que la réalisation, la modification ou la réhabilitation des ouvrages est conforme au projet technique validé par le SPANC lors du contrôle de conception

Il est réalisé en contact direct avec le propriétaire et/ou l'entreprise en charge des travaux avant remblaiement.

Il porte au minimum sur les points suivants :

- la collecte de l'ensemble des eaux usées
- le type et dimensionnement des

dispositifs de prétraitement et de traitement

- la ventilation de l'installation
- le respect des prescriptions, distances d'implantations
- l'accessibilité (regards, tampons de visite)

3. Le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes est prévu tous les 8 ans et s'inscrit dans la norme nationale (10 ans maximum). Il a pour but de vérifier le bon fonctionnement et l'entretien de la filière, de vérifier leur impact sanitaire et environnemental.

Chaque visite est précédée d'un avis de passage; suite à ce contrôle, un compte-rendu est transmis au propriétaire avec un avis concernant la conformité de l'installation. En cas de dysfonctionnement pouvant entraîner des risques sanitaires et environnementaux, le SPANC formule des préconisations de remise aux normes.

4. Le contrôle effectué dans le cadre de vente immobilière. Depuis le 1^{er} janvier 2011, dans le cadre des ventes immobilières, un rapport de contrôle de l'ANC doit obligatoirement être

annexé à la promesse de vente. Ce rapport de contrôle doit être daté de moins de 3 ans au moment de la vente.

En cas de « non-conformité de l'installation lors de la signature de l'acte de vente », l'acquéreur a l'obligation de faire procéder à la remise aux normes de son installation dans un délai d'un après la vente.



CHIFFRES CLÉS

14 155 euros de recettes sur les locations de matériel mis à disposition par la CCVO.

71 230 euros de recettes sur la restauration (5% reversés à la CCVO).

Objectifs :

- Contribuer à ce que l'espace naturel du lac de Castet se positionne comme un site naturel majeur de la Vallée d'Ossau au même titre que l'Aubisque, Bious ou encore le Benou.

Les publics concernés :

- excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

Depuis 2016, un plan de redynamisation de l'espace naturel du lac de Castet a été mis en place avec la réalisation de travaux financés à chaque exercice.

Les travaux lourds ayant été programmés en 2016/2017, 2019 a consisté à améliorer l'existant : achat de paddles pour mise en location, équipement d'un lave-vaisselle, traitement des espèces invasives sur l'ensemble du site (budléia, renouée du Japon, balsamine), amélioration de l'accueil sur le parking principal (bâches masquant les réservoirs de

la station d'épuration), revêtement adapté aux PMR entre parking et Maison du lac.

Par ailleurs, en fin d'exercice, lancement de l'étude de faisabilité d'une passerelle enjambant le gave et appel d'offres pour la gestion du site pour les années 2020 et 2021.

Par ailleurs, le point d'informations saisonnier, annexe de l'Office de Tourisme intercommunal de la Vallée d'Ossau, n'a pas été renouvelé en 2019 mais remplacé par un « Point d'informations mobile » (véhicule).

Faits marquants 2019

La crue du 13 décembre 2019 a fortement impacté la partie nord du site : accès à la pointe du lac coupé, nouveau bras d'eau,...

Lac
de
Castet



Objectifs :

- Positionner la vallée d'Ossau comme une destination de pratique d'un panel élargi de sports nature en espace préservé : randonnées, trail, escalade, canyoning, eaux vives, spéléologie,...
- Un axe qualification de l'offre : aménagement de l'existant par la CC Vallée d'Ossau
- Un axe promotion de l'offre : plan marketing sports nature par l'OT de la Vallée

Les publics concernés :

- excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité : France et étranger

Mise en oeuvre d'un programme d'actions visant à développer le potentiel de sports nature de la Vallée d'Ossau pour le volet aménagement (la promotion des activités étant du ressort des 3 OT).

En 2019 :

- Réalisation d'un diagnostic complémentaire pour l'activité trail réalisé par « Le Bureau sauvage »
- Candidature à l'appel à projets départemental « Sports nature ». Dossier s'appuyant sur le diagnostic global effectué en 2018 et celui spécifique au trail. Il concerne 7 activités de pleine nature : randonnée, VTT et cyclo-tourisme, trail, spéléologie, escalade, canyoning, eau vive.
- Soutien à l'évènementiel : Grand

Trail de la Vallée d'Ossau, Challenge d'Ossau, acquisition de dix tentes mises à disposition des communes et associations (événements sportifs ou culturels)



Objectifs :

Qualifier la signalisation à l'aide de dispositifs réglementaires harmonisés sur l'ensemble du territoire ce qui permettra :

- La valorisation touristique et de l'économie locale,
- Le maintien ou l'amélioration de la qualité du cadre de vie, du patrimoine, des paysages,
- La garantie d'une information au bénéfice de la sécurité routière, lisible, sobre, esthétique... non perturbante pour l'utilisateur et efficace.

Les publics concernés :

- excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger
- prestataires touristiques de la vallée
- services
- tissu économique.

• Elaboration d'une charte de signalisation, outil fixant la règle du jeu en matière de signalisation des services, des équipements et des activités du territoire.

Cette initiative fait suite à l'application d'un Décret de 2012 ayant abouti

à la suppression de nombreuses pré-enseignes illégales en bord de route concernant notamment des prestataires touristiques.

Cette mission, confiée au cabinet spécialisé Ascode, est menée de concert avec le territoire voisin du Haut Béarn qui rencontre des problématiques similaires.

Le guide-charte a été livré en mars 2019.

- Implantation de panneaux d'entrée de vallée : 4 ensembles de type H33, conformes à la réglementation, et remplaçant les anciens E36

- Implantation de panneaux directionnels de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau (entrées d'Arudy)



Objectifs :

- Conforter la vallée d'Ossau comme une destination de pratique de toutes les randonnées : de la balade d'une heure au circuit de 7 jours, de la petite randonnée pédestre au circuit enduro VTT

Les publics concernés :

- Excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

Le PLR de la Vallée d'Ossau, composé de circuits pédestres, de boucles VTT et du GR de Pays Tour de la Vallée d'Ossau –unique GRP (*) du département des Pyrénées-Atlantiques- a été refondu et élargi en 2012.

Chaque année, le réseau existant est entretenu en régie directe. Il est aussi amené à évoluer régulièrement afin de l'adapter aux besoins de la clientèle. Enfin, il fait l'objet d'une communication papier (par le biais d'un topoguide de randonnées dans lequel on retrouve l'ensemble

des circuits fléchés/balisés de la vallée) et numérique (pour chaque circuit, une fiche téléchargeable est disponible gratuitement sur le site internet tourisme).

En 2019, l'action du service a concerné :

- L'entretien courant des 700 km du réseau avec a minima un passage sur chaque circuit comprenant : débroussaillage, fauchage, élagage, rebalilage, remplacement de matériel défectueux
- L'ouverture de la boucle VTT « Le piémont ossalois à VTT »
- L'ouverture d'une variante du circuit pédestre « Le piémont du Rey » (descente par le versant sud de la Montagne du Rey)
- La réorganisation du service randonnées intégré au service technique de la CCVO
- La réédition à 700 ex. du topoguide « 63 randonnées en Vallée d'Ossau »
- L'édition, en partenariat avec la CCHB, d'une carte présentant l'offre de boucles VTT

CHIFFRES CLÉS

Réseau circuits pédestres : 245 km

GRP Tour de la Vallée d'Ossau : 146 km

Réseau boucles VTT : 316 km

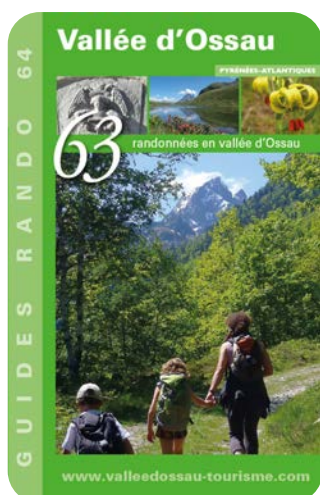
83 192 fiches de circuits pédestres et boucles VTT téléchargées sur le site tourisme

1 216 topoguides vendus

(*) Le GRP est un label attribué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Fait marquant 2019 :

Augmentation des téléchargements de fiches pédestres et VTT entre 2019 et 2018 : + 4 532 fiches.



Voie verte de la Vallée d'Ossau

Objectifs :

- Développer les infrastructures de mobilité douce sur la vallée.
- Assurer, dans le cadre du Schéma régional des véloroutes et voies vertes, une liaison entre la V81 et la route des cols pyrénéens.

Les publics concernés :

- Excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger
- Habitants de la vallée.

Développement du projet de voie verte de la Vallée d'Ossau sur un linéaire de 25 km (Gare de Buzy/Eaux-Bonnes) suite à l'aménagement, en 2017, d'un premier tronçon de 2,4 km.

En 2019, poursuite de l'étude-projet visant à :

- Garantir la conformité du projet global d'un point de vue administratif en s'assurant du respect de toutes les réglementations notamment celles relatives à l'urbanisme et à l'environnement
- Définir la conception générale de l'ouvrage : caractéristiques d'aménagement des portions en

voie propre et des ouvrages d'art à créer et existants

- Traiter les points remarquables, les équipements limitant l'accès aux engins motorisés, la signalétique réglementaire et directionnelle
- Elaborer le plan d'entretien des aménagements et des équipements envisagés
- Déterminer le coût prévisionnel et l'échéancier d'exécution
- Etablir le Dossier de consultation des Entreprises



Objectifs :

- Faire connaître les actions de la Communauté des Communes
- Concourir à l'attractivité du territoire

Les publics concernés :

- habitants et acteurs du territoire
- visiteurs et touristes

La CC vallée d'Ossau communique auprès des habitants mais aussi auprès des visiteurs au travers de différents supports numériques et publications papiers.

Concernant le numérique elle administre trois sites internet. Elle est également présente sur les réseaux sociaux avec une page Facebook et deux vidéos mise en ligne sur la plateforme Youtube.

- Le site internet institutionnel, www.cc-ossau.fr, vitrine des services et actions de la collectivité.
- Le site internet tourisme : www.valleedossau-tourisme.com présente ce qu'il y a à voir et à faire dans la vallée et permet aux visiteurs d'organiser leurs séjours. Le site renseigne

également sur les programmes des cinémas, les transports ... Ce site est cogéré en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau.

- Le site internet dédié à la programmation culturelle l'Été Ossalois : www.eteossalois.fr
- La page Facebook « Vallée d'Ossau » pour toutes les actualités de la vallée.
- Les vidéos « été ossalois » et « Les usines Laprade ».

Concernant les différentes publications, chaque document est réalisé en interne (infographie et contenus rédactionnels) et réfléchi en fonction de ses objectifs d'information. Aussi certains sont distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la vallée en plus d'être diffusés également sur le territoire dans les mairies, équipements culturels ...

- Magazine Ossau-Mag – 5000 exemplaires
- Brochures « Entracte » - programmation culturelle du réseau de lecture publique – 10 000 exemplaires sur deux saisons (printemps/automne)

CHIFFRES CLÉS

Site internet Tourisme :
289 177 000 sessions (+55 726/2018)

Facebook : 3 300 abonnés (+22% /2018)

- Brochures Été Ossalois et Été Ossalois Patrimoine – programmation culturelle – 10 000 et 5000 exemplaires
- La CCVO édite également, chaque année, dans le cadre de la programmation culturelle Été Ossalois des affiches, panneaux d'information, newsletters, oriflammes, totems, sets de tables, ainsi que les flyers des centres de loisirs, ceux bimestriels du RAM...
- La CCVO prend également en charge les supports de communication touristique à l'échelle de la vallée avec l'édition de la carte touristique de la vallée et du guide des manifestations en trois versions (F – GB – ESP).



CHIFFRES CLÉS

2019 : Édition n°5

30 partenaires

50 structures organisatrices

57 projets différents

**Juin-Juillet-Août : 170
manifestations - 360 dates
/ Septembre-Octobre : 65
manifestations - 80 dates**

**Soit plus de 235
manifestations - 440 dates
de juin à octobre**

Plus de 29 000 spectateurs

**2 brochures différentes soit
15 000 exemplaires**

60 000 sets de tables

30 panneaux sur le territoire

1 site internet dédié

Objectifs :

- Valoriser les projets des associations, fédérer les acteurs, coordonner les actions
- Promouvoir la culture, le patrimoine et le tourisme
- Encourager à de nouvelles initiatives artistiques et culturelles
- Favoriser une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire
- Développer une politique des publics, favoriser l'accès à la culture

Les publics concernés :

- habitants ;
- territoires limitrophes ;
- visiteurs et touristes.

L'Été Ossalois est né de la volonté pour la Communauté de Commune de la Vallée d'Ossau d'être partenaire d'initiatives de développement culturel et artistique sur le territoire valléen.

La démarche proposée a vocation à s'inscrire dans la politique du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques en matière de spectacle

vivant favorisant l'accès à la culture de l'ensemble du territoire et des populations, notamment en secteur rural.

L'action de la CC Vallée d'Ossau se compose de deux volets :

- l'aide aux porteurs de projet : communication ; développement de co-organisation et co-construction de projets ; relais entre les acteurs ; soutien matériel et/ou financier ;
- la programmation culturelle diversifiée et en fonction du territoire.

Les projets s'intègrent dans un calendrier du 15 juin au 15 octobre en évitant autant que possible de concurrencer d'autres manifestations à caractère culturel via une coordination auprès des porteurs de projets par la CC Vallée d'Ossau.

Depuis la première édition, le label est en croissance constante tant sur le nombre de projets proposés par le territoire (2015 : 90 / 2019 : 235 manifestations différentes) que du point de vue de la fréquentation (2015 : 9500 / 2019 : 29 000 spectateurs). La politique tarifaire et la programmation éclectique participent largement à ce succès qui permettent de créer du lien social et une démocratisation culturelle.



Objectifs :

1ère phase :

- Accueillir l'école de musique intercommunale dans des locaux adaptés permettant de bonnes conditions d'apprentissage

2ème phase

- Développer l'éducation artistique et culturelle
- Accueillir les autres activités et initiatives culturelles permettant une utilisation partagée
- Redynamiser un centre bourg de village

3ème phase

- Extension du bâtiment, création d'un nouvel espace artistique
- Développement du partenariat et du projet artistique
- Rayonnement au-delà de la vallée

Les publics concernés :

- Ecole de musique
- Public spécifique (scolaire, IME, petite enfance..)
- Tout-public
- Artistes
- Associations culturelles

Le projet prend son origine dans la volonté de la CC Vallée d'Ossau de restructurer l'ancienne école publique d'Iseste pour y installer l'Ecole de Musique de la vallée d'Ossau, dispersée alors sur plusieurs sites. Les réflexions engagées ont ensuite conduit à penser un aménagement ouvert à d'autres aspects de l'activité culturelle et artistique et permettant une utilisation partagée.

Le PREAU permettra de matérialiser l'action culturelle de la CCVO et offrira aux acteurs un véritable lieu de rencontres qui consolidera les liens et sera le ciment fondateur de l'avenir de la culture en vallée d'Ossau.

Le choix d'une école en cœur de village ajoute un véritable sens de réhabilitation et de mise en valeur d'un bâtiment chargé d'histoire et dédié à l'éducation. Un lieu idéal pour perpétuer la transmission du patrimoine et de la culture matérielle et immatérielle. Le choix du nom du Centre le PREAU est directement lié au préau de l'école, lieu récréatif « re - créatif ».

CHIFFRES CLÉS

Dépenses d'investissement = 454 756,33 €

Subvention DETR = 136 426,90 €

Subvention département = 88 619,00 €

Faits marquants 2019 :

Réalisation des travaux du Centre d'art et de Culture de la Vallée d'Ossau, le Préau.

Point d'avancement du projet :

Phase 1 = salle des ateliers

Phase 2 = fonctionnement du lieu partagé

Phase 3 = réadaptation du plan initial, étude architecturale



CHIFFRES CLÉS

Inscription gratuite

Carte unique

Catalogue commun

Plus de 40 000 documents à emprunter

5000 documents transportés par la navette

35 navettes effectuées

7 rencontres avec les acteurs du réseau

Objectifs :

- Assurer un rôle d'animation
- Organiser et financer des animations intercommunales
- Avoir un rôle de soutien technique
- Être un relai auprès de la BDP
- Développer le fonds des bibliothèques
- Assurer la maintenance du logiciel
- Organiser des réunions de réseau
- Assurer le transport des documents par le biais d'une navette

Les publics concernés :

- Bibliothécaires et bénévoles
- Tout-public

lecture en 2012, la CC Vallée d'Ossau a favorisé le développement de la lecture publique et a enrichi l'offre culturelle.

Cette initiative a permis l'installation d'une médiathèque à Laruns, d'une bibliothèque à Louvie-Juzon et d'un point lecture à Bielle. Avec la nouvelle médiathèque d'Arudy, les 4 structures de la vallée fonctionnent à l'heure actuelle en réseau (carte unique, logiciel commun, navette).

Avec plus de 40 000 documents (livres, CD, DVD), le réseau de lecture publique Bibli'Ossau est le centre de ressources incontournable de la vallée.

Le partenariat entre le département, la CC Vallée d'Ossau et les communes d'Arudy, Laruns, Louvie-Juzon, Bielle permet de proposer une collection pluridisciplinaire de plus en plus étoffée grâce au travail commun des équipes.

Par la prise de compétence en 2011 de la coordination de la lecture publique et la création du réseau de



Objectifs :

- Proposer une programmation variée et pour tous les publics
- Donner une image attractive et dynamique du réseau de lecture
- Mettre en valeur les collections à travers l'action culturelle
- Aider les artistes locaux à la diffusion
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec les publics prioritaires du département
- Créer du partenariat avec les structures culturelles locales
- Dynamiser le territoire en impulsant des projets fédérateurs

Les publics concernés :

- tout public
- scolaires
- crèches, RAM
- EPHAD
- centre de loisirs
- IME

Le Département des Pyrénées-Atlantiques et la CCVO ont reconduit la Convention territoriale de lecture publique 2018 - 2020. Dans ce cadre, les deux premiers axes d'engagements sont :

- un programme annuel d'action culturelle, travaillé en concertation avec les bibliothécaires et les

bénévoles, visant à favoriser la sensibilisation du public à la culture et donner une image vivante et attractive des bibliothèques du réseau

- un ensemble d'actions concertées à destination des publics prioritaires du Département, ayant pour but de rendre accessible la culture aux publics qui en sont éloignés pour des raisons physiques, sociales ou autres.

Faits marquants 2019

Résidence d'artistes et co-production de spectacle : accueil de la Cie les 13 lunes pour la création de "L'Oiseau margelle". Les crèches et le RAM ont accueilli chaque matin une artiste pour un temps de sensibilisation : violoncelle, comptines, jeu de doigts, expression théâtrale. Les artistes ont travaillé à leur création tous les après-midi à Iseste. A la fin de la résidence, les enfants, parents et professionnelles (plus de cent personnes), ont assisté au spectacle presque finalisé !

Génial mon école part en classe : en partenariat avec les éditions les P'tits Bérêts, parution du dernier livre de Laurent Audouin qui avait suivi un groupe de l'ALSH à l'occasion d'un camp spéléologie dont il raconte les aventures.

CHIFFRES CLÉS

2 brochures distribuées aux habitants

10 spectacles organisés pour le tout public

1 spectacle pour 300 élèves des cycles 1

1 rencontre avec un auteur et un éditeur pour 300 élèves des cycles 2

1 spectacle pour 200 élèves de cycle 4 (5èmes et 4èmes)

1 spectacle pour les crèches

2 animations musicales pour les EPHAD

50 % de subvention du département

Point d'avancement du projet

Développement de l'Education Artistique et Culturelle en direction des publics spécifiques



Objectifs :

- Valoriser le patrimoine industriel de la vallée d'Ossau d'hier et d'aujourd'hui
- Faire le lien entre le passé industriel et les futurs enjeux économiques à l'occasion de l'ouverture du nouveau Pôle d'activités Laprade.

Les publics concernés :

- Les entrepreneurs installés à Laprade
- Tout public

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne usine Laprade, la CC vallée d'Ossau a souhaité valoriser le patrimoine industriel de la vallée d'Ossau. Cette valorisation s'articule autour de deux réalisations :

- une exposition photographique grand format composée de plus de 80 photographies anciennes et récentes, de cartes postales, affiches publicitaires, stickers... installée dans une partie des espaces communs du nouveau Pôle. L'occasion de faire revivre un pan de l'histoire industrielle

et de mettre en lumière l'histoire des usines Laprade.

- un film documentaire de 12 mn présenté par M. Xavier Martin Laprade. L'ancien PDG retrace un siècle d'histoire des usines Laprade : l'arrivée du grand-père à la fin du 19^e siècle pour le conseil auprès des carriers, les débuts liés à la production hydroélectrique, le développement industriel à l'époque de la sidérurgie, la fin des activités de production en 2009. Le film se visionne sur la chaîne YouTube de la CC Vallée d'Ossau.



Objectifs :

- Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine
- Valoriser le cadre de vie
- Promouvoir le territoire en tant que destination culturelle et patrimoniale
- Accompagner les initiatives locales de valorisation du patrimoine

Les publics concernés :

- Le jeune public, les scolaires
- Les habitants,
- Les visiteurs et les touristes

Depuis 2013, suite à l'obtention du label PAH délivré par le Ministère de la Culture et de la Communication, la CC Vallée d'Ossau est engagée, par convention, aux côtés de la CC du Haut-Béarn dans un programme d'actions communes de connaissance, de valorisation et de médiation du patrimoine.

La CC Vallée d'Ossau développe également des actions individuelles

sur son territoire.

Parmi les actions communes à l'échelle des Pyrénées béarnaises

- L'école de Jules Ferry à nos jours : exposition, conférence, visites guidées, publication
- Habitat 20è : étude sur l'habitat groupé, mise en place d'un recensement participatif maisons 20è, exposition, conférence
- Participation aux événements nationaux : journées nationales du patrimoine de Pays et des moulins, de l'architecture, journées européennes du patrimoine
- Programme d'activités « rendez-vous dans les Pyrénées béarnaises », flyers JNA et JEP

Parmi les actions individuelles menées par la CC Vallée d'Ossau

- Journées de sensibilisation au patrimoine pour les scolaires de cycle 3 : « la vie de la forêt » aux Eaux-Bonnes.

CHIFFRES CLÉS

Sorties scolaires : 14 classes de cycle 3 - 300 élèves

Été Ossalois : 106 manifestations labellisées Pays d'art et d'histoire pour leur valeur patrimoniale

Médiation tout public : 200 personnes

- Programmation « L'école d'autrefois ». En transversalité avec les communes d'Arudy et de Laruns (CCAS, écoles, médiathèques) : collecte de la mémoire, d'objets et mobiliers scolaires, expositions et lectures théâtralisées sur les souvenirs d'école en vallée d'Ossau.



CHIFFRES CLÉS

30h d'ateliers en EHPAD

Plus de 150 personnes au spectacle EHPAD

85 personnes lecture théâtralisée à Laruns

Objectifs :

- Développer la politique culturelle envers les séniors
- Développer des actions de prévention de la perte d'autonomie par la culture
- Améliorer la qualité de vie et rompre l'isolement

Les publics concernés :

- Les séniors hébergés en établissement (EHPAD)
- Les séniors à domicile (60 ans et plus)

La CC Vallée d'Ossau développe depuis plusieurs années une programmation culturelle à destination du tout-public. Concernant les personnes âgées, elle souhaite poursuivre un partenariat déjà engagé -notamment au travers de la lecture publique - et proposer une offre encore plus développée en direction de ce public.

L'action culturelle s'est développée autour de deux axes :

1/ Les personnes âgées accueillies en hébergement (EHPAD)

Le projet d'accompagnement personnalisé des EHPAD de la vallée d'Ossau a permis de constater la réelle envie des résidents de participer à des actions culturelles, ces dernières apportant, pour les personnes institutionnalisées, un bien-être physique, mental et social.

L'action s'est déroulée autour d'ateliers d'expressions artistiques dirigés par une professionnelle et la création d'un spectacle de théâtre et de chansons joué hors les murs à Buzy. Devant un public nombreux, les apprentis comédiens ont récité fables de la

Fontaine, poèmes, pièces de théâtre de Molière, et chanté. Les élèves de l'école de Buzy ont également participé au projet favorisant ainsi une rencontre intergénérationnelle.

2/ Les séniors à domicile

L'action s'est déroulée autour de la collecte de la mémoire via questionnaires et interviews, d'objets, photographies anciennes sur les souvenirs d'école en vallée d'Ossau. Une vingtaine de séniors bénéficiaires des services CCAS d'Arudy et de Laruns et du service de portage de repas CCVO ont participé. Parallèlement une collecte de mobiliers scolaires auprès des écoles d'Arudy et de Laruns a été réalisée.

Le fruit de cette collecte a permis la réalisation d'une programmation culturelle sur l'école d'autrefois au sein des médiathèques d'Arudy et de Laruns : reconstitution d'anciennes salles de classes, lectures théâtralisées à partir des souvenirs. Cette programmation est venue en complémentarité aux actions PAH sur l'école (voir page Pays d'art et d'histoire).



Objectifs :

L'engagement de la CCVO porte sur un soutien financier en :

- assurant le versement annuel d'une subvention forfaitaire à l'école de musique précisée dans la convention bipartite
- assurant des conditions d'accueil et d'enseignement les plus favorables par la mise à disposition de locaux.

Les publics concernés :

- Association EMVO
- Enseignants
- Elèves de l'EMVO

Depuis 2001 et par la prise de compétence enseignement musical à vocation intercommunale, la CC Vallée d'Ossau soutient fortement

l'École de musique de la Vallée d'Ossau.

Ce partenariat s'inscrit au travers d'une convention bipartite EMVO/CCVO de 3 ans, renouvelée en 2018.

Dans le cadre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques, une convention tripartite engage le Département, l'EMVO et la CC Vallée d'Ossau et a pour but de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions allouées

Faits marquants 2019

Installation de l'EMVO au Préau, centre d'art et de culture en février 2020

CHIFFRES CLÉS

8 professeurs

132 élèves

Instruments enseignés :
guitare, piano, violon, harpe, chant, saxophone, flûte traversière, flûte à trois trous, accordéon diatonique, musique d'ensemble

Point d'avancement du projet

Phase 1 du Préau à terminer (salle des ateliers)

Convention à renouveler



Communauté de Communes

Les services en Vallée d'Ossau

Communauté de Communes

1 Avenue des Pyrénées

64260 Arudy

05 59 05 66 77

ccvo@cc-ossau.fr

Lieu d'Information Petite Enfance (LIPE)

06 70 30 01 83

ram@cc-ossau.fr

Structures multi-accueil

petite-enfance@cc-ossau.fr

Laruns - 05 59 27 69 38

Louvie-Juzon - 05 59 27 67 94

Bibli'Ossau, réseau de lecture

www.bibliossau.fr



-  Crèche (multi-accueil)
-  Relais d'Assistants Maternelles et LIPE
-  Accueil de loisirs
-  Le Préau, Centre d'art et de culture
-  Bibli'Ossau Réseau lecture
-  Ecole de musique
-  Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau

 Base de loisirs

 Déchetterie


ZA Zone d'Activité économique et industrielle

 Pôle d'activités économiques Laprade

 Centre d'allotement Abattoir d'Ossau

 Télécentre

 Maison de retraite

 Maison de services au public

 Louvie-Juzon

Lundi	14h - 18h
Mardi	14h - 18h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	14h - 18h
Vendredi	10h - 12h
Samedi	10h - 12h / 14h - 18h

 Geteu

Lundi	10h - 12h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	14h - 18h
Jeudi	10h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 18h